

LE SITE FINANCIEREDUPERGUET.FR

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose la vente de parking. Ce produit à la mode a évolué depuis 2019. Il est maintenant proposé des places avec bornes électriques ! Cela ne change rien. Les places de parking ne sont pas à vendre sauf s'ils appartiennent à des particuliers. Nous avons identifié plus de 140 sites frauduleux ! Vous trouverez les recherches effectuées avec le lien ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/arnaque-aux-places-de-parkings-nos-recherches/>

Le site internet

Il a été créé le 01/02/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/financiereduperguet.fr>

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 88 83 72 31

Il s'inscrit dans une série intéressante :

fonciere-cronos-immo.com	01 88 83 72 25
financieredupetguet.fr	01 88 83 72 31
ionity-cfp.eu	01 88 83 72 32

Le numéro 07 43 13 28 25

Il s'inscrit dans une série intéressante :

revolut-epargne.com	07 43 13 27 73
info-nfonds-fs.com	07 43 13 27 74
contact-bpanda.com	07 43 13 27 78
financiereduperquet.fr	07 43 13 28 35

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Vincent HAREL

Les produits

Il est proposé d'investir dans les parkings.

Il est à noter que la société n'a pas de numéro de téléphone ni de site internet. Les escrocs en ont profité pour créer un compte sur pages jaunes. Si vous faites le numéro pour vérifier, vous allez avoir les escrocs au téléphone ! L'absence de site est aussi une aubaine pour les escrocs.

Les règlements

Le site utilise :

Un compte français ayant l'IBAN FR76 1679 8000 0100 0155 3349 294

Les informations juridiques

Il a été usurpé le nom d'une vraie société qui est radiée depuis aout 2024. Pour rassurer les clients, les escrocs fournissent le document officiel permettant de voir que la société a été absorbée.

Celui-ci est public. Il suffit d'investir quelques euros pour le récupérer !

Jamais cette société n'a vendue de places de parking. Elle était totalement étrangère à cette arnaque. Elle était spécialisée dans le secteur d'activité des fonds de placement et entités

financières similaires

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

